



**POLITIQUE DE COTISATION ANNUELLE
POUR LES MEMBRES ACTIFS, MEMBRES ASSOCIÉS ET MEMBRES DE SOUTIEN**

TARIF EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2014

Membres actifs et associés

Pour les organismes ayant moins de 25 000.00 \$ de revenus,

→ COTISATION : 20,00 \$

Pour les organismes qui ont entre 25 000.00 \$ et 75 000.00 \$ de revenus,

→ COTISATION : 50,00 \$

Pour les organismes qui ont plus de 75 000 et 150 000.00 \$ de revenus,

→ COTISATION : 100,00 \$

Pour les organismes qui ont plus de 150 000.00 \$ de revenus,

→ COTISATION : 200,00 \$

Membres de soutien

Montant minimal est de 100,00 \$ par année

*Un milieu de vie pour **S'impliquer, s'entraider...** la Corporation de développement communautaire*